

Privilège—M. Domm

M. MacEachen: Madame l'Orateur, je suis au courant de l'affaire parce que, comme le député peut s'en souvenir, j'étais président du comité chargé d'établir le programme de notre parti avant les dernières élections. Je suis au courant des discussions qui se sont tenues au cours de la campagne et j'étudierai la question, de toute évidence, le jour où je proposerai d'autres modifications fiscales.

* * *

QUESTIONS DE PRIVILÈGE

M. DOMM—PARCS CANADA—LE PROJET DE DÉMÉNAGEMENT DU BUREAU RÉGIONAL DE CORNWALL À PETERBOROUGH

M. Bill Domm (Peterborough): Madame le Président, je soulève la question de privilège au sujet de quelque chose que je considère une malhonnêteté flagrante à la Chambre et une insulte à tous les députés ici. Plus tôt cette semaine, j'ai posé une question au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement (M. Roberts) au sujet du déménagement du bureau régional de Parcs Canada de Cornwall à Peterborough. J'avais alors posé deux questions au ministre: le déménagement allait-il de l'avant comme prévu et pourquoi avait-il besoin de plus des 14 jours qu'il avait assuré diverses personnes qu'il lui faudrait pour faire une annonce?

Le ministre a répondu, comme en fait foi la page 453 du *hansard* du 28 avril, qu'il n'avait pas dit qu'il prendrait une décision dans les 14 jours. Il a aussi répondu qu'il avait lui-même pris une décision et qu'il en discutait avec ses collègues.

Voici l'objet de ma question de privilège: au lieu de remplir ses devoirs de ministre de la Couronne en répondant aux députés qui lui posent des questions au nom de leurs électeurs, le ministre responsable du déménagement du bureau régional de Parcs Canada de Cornwall à Peterborough a décidé d'en discuter avec ses collègues qui, à leur tour, en ont parlé à la presse le lendemain, plutôt qu'à la Chambre. Le député de Stormont-Dundas (M. Lumley) a confié à la presse le lendemain que lui et le ministre partageaient les mêmes vues. Et nous connaissons bien les vues du député de Stormont-Dundas.

J'arrive à ma question de privilège, madame le Président. Si les ministres du gouvernement du Canada refusent de répondre aux questions posées à la Chambre par des députés qui se préoccupent des intérêts de leurs électeurs et cherchent à découvrir les problèmes qui motivent cette indécision, je crois que le Parlement perdra la confiance du peuple canadien et que les ministres méritent alors d'être réprimandés.

Madame le Président, je vous demande d'intervenir dans cette affaire. Ma question de privilège découle des déclarations faites par le ministre. Tout d'abord, il a dit en mars au maire suppléant de la ville de Peterborough qui est le préfet des 18 municipalités du comté de Peterborough, qu'il prendrait une décision avant l'ouverture du Parlement et qu'il ferait part ensuite de ses intentions.

Par la suite, voici ce que rapportait l'*Examiner* de Peterborough dans sa livraison du 12 avril:

Le ministre a promis aux employés qu'il prendrait une décision d'ici une semaine à dix jours.

Il avait donc assuré aux employés de Parcs Canada qu'une décision serait prise dans ce laps de temps.

En outre, le *Standard-Freeholder* de Cornwall rapporte dans son numéro du 16 avril que selon M. Harley Starks, vice-président du syndicat local de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, le ministre avait aussi promis à l'Alliance que si le cabinet était appelé à trancher la question, il annoncerait sa décision avant l'ouverture du Parlement.

Le ministre a mentionné deux délais. D'abord, il a parlé de 14 jours avant l'ouverture du Parlement. Si vous me le permettez, j'aimerais citer un article publié le 25 avril dans le *Globe and Mail* qui dit ce qui suit:

Selon les employés, lors d'une réunion tenue le 12 mars, M. Roberts a promis de prendre une décision dans les deux semaines, soit avant l'ouverture du Parlement. L'ouverture du Parlement a eu lieu le 14 avril.

Les journaux de ce matin donnent encore une preuve à l'appui de ma question de privilège.

J'ai posé une question à ce sujet au ministre lundi dernier. Le ministre a indiqué à ce moment-là, que son opinion était faite, mais qu'il ne s'en ouvrirait pas à un simple député. Qu'est-ce qui autorise un ministre de la Couronne à tourner ainsi la procédure de la Chambre? La période des questions vise à permettre aux députés de se renseigner sur les programmes que comptent mettre en œuvre les ministériels. Le ministre a signalé qu'il avait décidé de ne pas mettre le député de Peterborough au courant, mais de faire part de ses intentions à ses collègues. Puis son collègue, le député de Stormont-Dundas, a déclaré, dans une interview accordée à un journal local, que le ministre s'était rangé à son avis. Nous savons tous ce que le député en question pense de cette affaire.

Aujourd'hui, dans le journal, on peut voir un article basé sur cette interview, qui s'intitule «Le projet de déménagement de Parcs Canada est contremandé...». Cela me fait penser à l'affaire Eldorado à propos de laquelle le gouvernement avait aussi opposé son veto. Le gouvernement a pris cette décision malgré les frais que cela entraînera et sans en rendre compte à qui que ce soit. Il l'a fait sans accepter de répondre aux députés de l'opposition.

Je vous rappelle, madame le Président, qu'à titre de députés de l'opposition, nous devons représenter nos électeurs. Nous ne pouvons pas le faire si les ministres de l'autre côté de la Chambre ne tiennent aucun compte de la procédure parlementaire.

Madame le Président, je vous prie d'intercéder en mon nom, au nom des autres députés de l'opposition et au nom de tous les députés de l'arrière-ban ministériel pour que les ministres soient tenus responsables et qu'ils rendent compte de leur façon de gouverner le Canada. C'est la raison d'être du Parlement. Je ne suis pas député depuis bien longtemps, mais cette façon d'agir me renverse. Je suis certain que l'Orateur de la Chambre acceptera d'intercéder en mon nom auprès des ministres pour leur demander de rendre compte de leurs décisions aux députés de l'opposition comme il convient. Merci, madame le Président.